

Gestion comptable et financière

RNCP29947 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	314
Code(s) ROME	K2107, K2109, K1601, G1202
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Clermont Auvergne

<http://www.uca.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce Master met en oeuvre les activités suivante dans un cadre professionnel :

- identifier les difficultés d'apprentissage des élèves et mettre en place des dispositifs de différenciation.
- analyser son activité, celle des élèves et le fonctionnement de la classe à des fins de régulation de son action.
- réaliser une veille régulière tant sur le plan administratif (textes règlementaires) que pédagogique.
- travailler en étroite collaboration avec ses collègues enseignants la même discipline que lui mais également avec les enseignants d'autres disciplines.
- collaborer avec les services d'éducation, de santé, d'orientation et les services administratifs.
- informer les familles sur les résultats, les difficultés ou les comportements des élèves.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Compétences organisationnelles

- Travailler en autonomie : établir des priorités, gérer son temps, s'auto-évaluer, élaborer un projet personnel de formation.
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication, partager et organiser des données.
- Effectuer une recherche d'information : préciser l'objet de la recherche, identifier les modes d'accès, analyser la pertinence, expliquer et transmettre.
- Mettre en œuvre un projet ; définir les objectifs et le contexte, réaliser et évaluer l'action.
- Réaliser une étude : poser une problématique, construire et développer une argumentation ; interpréter les résultats ; élaborer une synthèse ; proposer des prolongements.

Compétences relationnelles

- Communiquer : rédiger clairement, préparer des supports de communication adaptés, prendre la parole en public et commenter des supports,
- Travailler en équipe : s'intégrer, se positionner, collaborer, encadrer.
- Évoluer dans / appréhender le milieu professionnel : identifier ses compétences et les communiquer, situer une organisation dans son contexte socio-économique, identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel, connaître, mettre en œuvre et respecter

les procédures, la législation et les normes de sécurité, accéder à des responsabilités en milieu professionnel.

LES COMPETENCES SPECIFIQUES

- agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable ;
- maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer ;
- maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale ;
- concevoir et mettre en œuvre son enseignement ;
- organiser le travail de la classe ;
- prendre en compte la diversité des élèves ;
- évaluer les élèves ;
- maîtriser les technologies de l'information et de la communication ;
- travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école ;
- se former et innover.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Etablissements d'enseignements du second degré, collèges, lycées.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Professeur d'allemand, d'anglais, d'économie gestion, d'éducation physique et sportive, espagnol, histoire géographie, lettres classiques, lettres modernes, lettres - histoires géographie, sciences physique et chimie, mathématiques, maths - sciences, sciences de l'ingénieur, sciences de la vie et de la terre, disciplines rares.
Professeur documentaliste.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La profession de professeur du second degré titulaire est soumise à la réussite d'un concours de recrutement.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 656 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation · tension 1/5 (Très faible) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	70 956
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	60 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle W0X90 — Professeurs du secondaire

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Accès par la commission VAP ou par le jury de VAE (Décret du 19 août 2013)

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP16518

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site de l'Université Clermont Auvergne

Site de l'Ecole Universitaire de Management

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29947/>